

## Jury d'examen CAP – BMA option guitare

### De quel examen parle-t-on ?

---

Après 2 ou 4 ans de formation les candidat-e-s aux examens CAP assistant technique en instruments de musique option guitare et BMA technicien en facture instrumentale valident les compétences techniques nécessaires à l'exercice du métier.

La formation validée par le CAP les prépare aux opérations de maintenances de tous types de guitares : réglages complets, planification, refretage, câblage, retouche de vernis. Opérations réalisables en magasin de musique et/ou atelier de lutherie.

La formation validée par le BMA (Brevet de métiers d'arts) les prépare à assurer toutes les opérations de réparations et de fabrication d'une guitare acoustique ou solid body. Activités réalisables en atelier de lutherie équipé.

Pour valider ces compétences ils passent des épreuves d'examen : une en atelier et une écrite de technologie. En BMA s'ajoute à ces deux épreuves la rédaction de trois dossiers techniques donnant lieu à trois soutenances orales.

Toutes les compétences attendues en fin de formation sont définies dans un référentiel de formation et les épreuves doivent porter strictement sur ces contenus. Le niveau d'exigence attendu est retranscrit dans les barèmes de notation.

### Quel est le rôle du jury ?

---

Un jury est constitué pour chaque épreuve. Son rôle est de veiller au bon déroulement de l'épreuve et de ses consignes : temps d'épreuve, fraude éventuelles... Mais surtout d'évaluer la réalisation technique de chaque candidat-e en appliquant les barèmes de notation mis à sa disposition. Le jury surveille l'épreuve et corrige ensuite les copies de technologie et les réalisations pratiques. Il est bienveillant devant les candidat-e-s et objectif. Il applique le même traitement à tous et toutes.

En moyenne un jury est constitué de 3 professionnel-le-s pour un groupe de 10 à 14 candidat-e-s.

### Quel temps cela prend pour un-e professionnel-le ?

---

Pour le CAP : compter en moyenne 3 jours.

12h à 16h d'épreuve plus la correction.

Transport aller retour à l'Itemm.

Exemple : j'arrive le lundi soir à l'Itemm, je reste mardi et mercredi le temps des épreuves, je repars le jeudi matin ou mercredi soir.

Pour le BMA : compter en moyenne 2 jours.

12h d'épreuve plus la correction.

Transport aller retour à l'Itemm.

Exemple : j'arrive le lundi soir à l'Itemm, je reste mardi et mercredi le temps des épreuves, je repars le mercredi.

Pour les soutenances des dossiers en BMA: compter en moyenne 1,5 jour.

Une demi-journée de lecture des dossiers et d'harmonisation avec les autres membres du jury.

Un jour de soutenance et de notation finale.

Exemple : j'arrive le jeudi après-midi à l'Itemm, je reste vendredi pour les soutenances, je repars le vendredi.

Le jury de soutenance est composé d'un-e professionnel-le, d'un-e formateur-riche technique de l'Itemm et d'un-e formateur-riche d'arts appliqués ou d'économie gestion.

### **Quels sont mes frais ?**

---

Les épreuves d'examen sont placées sous la responsabilité de la division des examens de l'académie de Nantes.

En parallèle, l'Itemm organise votre séjour en réservant hébergement et repas du midi et soir si le travail de correction s'étant sur la soirée.

Tous les frais liés au transport, à l'hébergement et aux repas sont donc pris en charge.

En revanche, votre temps passé n'est pas rémunéré. C'est pour cette raison que nous cherchons à élargir le nombre de professionnel-le-s pouvant participer aux jurys afin de créer un turn over. Auquel cas, il s'agirait d'un investissement de 2 à 3 jours tous les 3 ou 4 ans pour chacun.

### **Quand les examens ont-ils lieu ?**

---

Tous les ans les examens se déroulent la première quinzaine de juin.

### **A qui poser les questions qu'il me reste ?**

---

Les examens sont organisés à l'Itemm par le service pédagogique sous l'autorité du Directeur.

Coordination générale et pédagogique : Caroline Régnier – [caroline.regnier@itemm.fr](mailto:caroline.regnier@itemm.fr) / 02 43 39 39 30

Organisation administrative et déroulement des examens : Flavie Guittot – [flavie.guittot@itemm.fr](mailto:flavie.guittot@itemm.fr) 02 43 39 39 20